



# PERFECTIONNEMENT À LA CONDUITE MOTO

**MOTO A1, A2 ET A  
JOURNÉE GRATUITE  
PLACES LIMITÉES**



**EN 2024...**

**SAM 06 AVRIL**

**SAM 21 SEPTEMBRE**

**SAM 12 OCTOBRE**



**BEAUCOUZÉ (49)**



**BAUGÉ (49)**

**SAM 08 JUIN**

**DE LA THÉORIE ...**

**... ET DE LA PRATIQUE**

**DE 8H30 À 18H :  
MANIABILITÉ - FREINAGE - TRAJECTOIRE EN  
COURBE - APPORTS THÉORIQUES ET  
PRATIQUES - SECOURISME -  
DÉMONSTRATION D'AIRBAG MOTO -  
ATELIER ANGLES MORTS**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,  
CONTACTER JEAN-MARIE ASSELIN

Inscription par mail :

[ddt-moto49@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-moto49@maine-et-loire.gouv.fr)

ou 06 73 38 15 63



PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Groupama  
LOIRE BRETAGNE



SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE **VIVRE,  
ENSEMBLE**

# FORMATION POST-PERMIS MOTO **GRATUITE**

La Préfecture du Maine-et-Loire, organise des journées de perfectionnement à la conduite moto à destination des motards qui viennent d'obtenir leur permis de conduire " moto " (permis A1 A2 et A exclusivement) mais aussi à ceux qui pratiquent régulièrement ou qui se remettent en selle après une longue période sans pratique.

Ces formations sont réalisées conjointement avec les associations FFMC 49\*, CASIM 49\*\* encadrées par la moto école CERVEIRA (72) et soutenues financièrement par GROUPAMA Loire Bretagne.

L'objectif de ces journées est de développer la capacité des participants à effectuer des exercices de maniabilité, de freinage, d'adopter les trajectoires de sécurité et à éviter la collision, en faisant un rappel des automatismes fondamentaux et des notions essentielles de sécurité.

Durant la formation, chacun utilise sa propre moto et son équipement (casque, blouson, gants, bottes...) qui devront être conformes à la réglementation et qui seront vérifiés à l'arrivée.

Les participants sont placés sous la responsabilité et l'encadrement de la coordination Sécurité Routière.

Ils sont tenus de suivre toutes consignes qui leur sont données. En cas de manquement mettant en cause la sécurité ou l'organisation du groupe dont il fait partie, le stagiaire pourra être exclu de la formation.

Calendrier des formations (sous réserve qu'il y ait au moins 12 inscrits par formation) :

4 sessions : SAMEDI 06 AVRIL (Beaucouzé) SAMEDI 08 JUIN (Baugé)  
SAMEDI 21 SEPTEMBRE (Beaucouzé) SAMEDI 12 OCTOBRE (Beaucouzé)

Déroulement de la formation : De 8h30 à 18h00.

- Un moment d'échanges avec les stagiaires (expériences),
- La mise en perspective du partage de la route, respect de soi et des autres,
- Des exercices de maniabilité avec rappel des fondamentaux (position, regard),
- Des exercices de maîtrise du freinage,
- Apports théoriques et mise en pratique des trajectoires en courbe (sortie routes sinueuses).

Parallèlement aux exercices pratiques :

- Atelier angle mort,
- Atelier équipement du motard et informations sur la réglementation (Démonstration Airbag),
- Atelier secourisme

Inscriptions

La participation à cette formation est gratuite pour tous les participants. Le repas est pris sur place et à la charge par la Coordination Sécurité Routière

Les inscriptions se font par téléphone ou par mail, dès maintenant :

- Jean-marie ASSELIN – [ddt-moto49@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-moto49@maine-et-loire.gouv.fr)  
Tél : 06 73 38 15 63

\* Fédération Française des Motards en Colère

\*\* Chaîne d'Amitié pour la Sécurité et l'Information des Motards